Envoyé en préfecture le 29/03/2024
Reçu en préfecture le 29/03/2024
Publié le 29 MARS 2024
ID : 084-218400265-20240329-2024DEC13-DE

VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET
84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Télécopie 04 90 68 13 26

Mis en ligne le 29 MARS 2024

DECISION N° 13/2024

Demandes de subventions relatives au projet d'aménagement d'un espace sportif et de loisirs – City-Stade / Air Fit / Parc Urbain

Le Maire de Cadenet,

VU, Le code général des collectivités territoriales et notamment l'article 2122-22 alinéa 26,

VU, la délibération n°72/2023 du Conseil Municipal du 18 septembre 2023 autorisant le Maire pour la durée de son mandat, à prendre toute décision concernant les demandes de subventions à effectuer auprès de tout organisme financeur, tant en fonctionnement qu'en investissement, sur la base du plan de financement joint à la demande et ce quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Considérant le plan de financement du projet et l'estimation de dépenses d'un montant de 286 471,05 euros HT pour le projet d'aménagement d'un espace sportif et de loisirs – City-Stade / Air Fit / Parc Urbain,

DECIDE

ARTICLE 1 : Les demandes de financement sont déposées auprès de chaque partenaire pour un montant total du projet de 286 471,05 euros HT selon le détail suivant :

Financeur	Dispositif	Montant HT	%
Agence Nationale du Sport	5000 Terrains de Sports	50 000 €	17,45 %
Région	Soutien aux travaux sur équipements sportifs	50 000 €	17,45 %
Département	Contrat Vaucluse Ambition	54 838,20 €	19,15 %
CAF	Campagne Annuelle de financement	30 000 €	10,47 %
COTELUB	Aide Intercommunale	2 500 €	0,87 %
Autofinancement		99 132,85 €	34,61 %
TOTAL		**286 471,05 €**	100 %

ARTICLE 2 : En application de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision, lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal qui sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et transmise en préfecture.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services et Madame le Comptable Public sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Cadenet, le 29/03/2024

Le Maire,
Jean-Marc BRABANT

Mairie de CADENET (Vaucluse)